

DELIBERATION 2020-31

LE QUATRE JUIN DEUX-MILLE VINGT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT-NEUF MAI DEUX-MILLE VINGT.

PRESENTS : MME GUIRAUD I. – M. MERLIN D. - MME VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – MME OMS ML. - MME FASSIO I. - MME MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - MME FAVRE-MERCURET R. – M. PETI E. – MME LOPEZ MF. – MME MAUREL P. – MME BADOUIN E. – MME RENARD S. – M. ILLAN G. – MME LUGAND H. – MME FABRY V. – M. RIO F. -

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. MARTIN-LAVAL B. procuration à MME MAUREL P. – M. SCIALOM D. procuration à M. MERLIN D. – M. MASSON M. procuration à M. RIO F. – MME VACQUIE S. procuration à MME GUIRAUD I. – MME SALOMON ML. Procuration à MME FABRY V. – M. VERNAY P. procuration à MME VESSIOT A.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. – MME ESCRIG

ABSENTS : M. CARABASSE P.

Madame LUGAND H. a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Dénomination de voie existante

L'évolution urbaine de l'actuel giratoire de l'Europe induit de renommer cet espace urbain.

Les projets à venir de requalification vont transformer ce giratoire en place urbaine.

Les premiers travaux d'aménagement en lien avec l'arrivée de la clinique Saint Jean et du pôle de consultations seront achevés en juillet. De larges trottoirs seront créés dans la continuité des parvis de ces deux équipements majeurs.

Ainsi, il convient de renommer cette nouvelle entrée de ville en place.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer cet espace urbain conformément au plan joint :
Place de l'Europe.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **DENOMME** l'espace urbain conformément au plan joint : Place de l'Europe ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice, chapitre 65 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas

